

Compte rendu du Conseil municipal du mercredi 25 juin 2025 à 20h30

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 juin 2025, s'est réuni dans la salle polyvalente du Vernet d'Ariège, le 25 juin 2025 à 20h30 sous la Présidence de Mr le Maire Denis LAFON.

Présents :

Mesdames et Messieurs ARBEFEUILLE Élisabeth - DALOU Marie-Dominique -DELPECH Esméralda - DELRIEU Marie-Françoise - JUSTROBE Carole - LAFON Denis – MELET Dominique - MOURIÈS Jean-Pierre-- ZOUAOUI Toufik

Excusés :

Mr BERDEIL Guillaume donne procuration à Mme DELPECH Esméralda.
Mme MOREL Nadine donne procuration à Mme JUSTROBE Carole
Mr THOB Fabien donne procuration à Mr LAFON Denis

Absents :

Mr MAZIERES Yoan
Mr ROUJA André
Mr SICRE Daniel

9 membres sont présents sur 15 élus constituant le conseil ; le quorum est atteint.
Début de séance 20h35.

Secrétaire de séance : Mme ARBEFEUILLE Élisabeth

Validation du compte rendu du 9 avril 2025 :
Aucune observation n'est formulée.

Approbation du compte-rendu du 9 Avril 2025
Approuvé à la majorité; 12 pour.

Délégations du maire;

Mr le maire nous informe que la mise aux normes de l'éclairage du boulo-drome, afin qu'il soit indépendant de l'allumage de l'éclairage public à été réalisé. Coût ; 485€
Par la même occasion, l'éclairage par moitié de la salle polyvalente à été revu.

- Délibération pour une convention avec Enedis, concernant la mise à disposition de la parcelle YA008 de 15m², située à la Palmeraie. Le loyer sera de 225€ par an. Le branchement de ce coffret permettra une meilleure alimentation électrique du Chemin de Taillade et du hameau de Taillade. La fin des travaux est prévue pour septembre 2025.
Approuvé à la majorité; 12 pour.

- Délibération pour demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables de 3€03. Approuvé à la majorité; 12 pour.
- Mr le maire demande au conseil de délibérer afin de pouvoir faire, auprès de la CCPAP, un dossier de demande de fond de concours pour les travaux de fermeture de deux cotés du bouldrome. Approuvé à la majorité; 12 pour.
- Monsieur le maire demande au conseil de délibérer afin de pouvoir faire, auprès des services de la préfecture, une demande subvention DETR pour les travaux de fermeture des deux cotés du bouldrome.

Vote; 10 pour. 2 Abstentions

- Monsieur le maire demande au conseil de valider un devis concernant les travaux pour la fermeture de deux coté du bouldrome. Mme Delrieu nous a transmis trois devis ; la société RMAEC, 67512€, la société DUPUY MP, 40662€, la société Les Logis d'Ariège, 34893,31€. Il s'ensuivit une discussion, Mr le maire constatant un manque de détail, une différence dans les surfaces et une non production de plans du projet . Après discussion, le conseil décide mettre au vote le devis de la société Logis d'Ariège afin d'avancer dans ce projet à l'étude depuis plusieurs mois, et d'arriver à le concrétiser. Vote ; 10 Pour 2 Abstentions.

Mr le maire se charge de prendre rendez vous sur le terrain, avec la société Logis d'Ariège afin d'avoir toutes les informations sur les modalités du chantier.

- Délibération portant autorisation de recours à l'intérim ; Mme Delpech nous explique que suite aux problèmes que posent les remplacements des agents absents pour maladie, il a été demandé au centre de gestion la possibilité de pouvoir recruter des personnes en intérim. Cette délibération prise ce soir par le conseil municipal, devra être validée par le centre de gestion . Approuvé à la majorité; 12 pour.
- Délibération portant autorisation d'effectuer un contrat de remplacement provisoire d'agents municipaux. Approuvé à la majorité; 12 pour.
- Délibération fixant les taux de promotions pour les avancements de grade ; ce point est supprimé, la délibération ayant été prise le 14 octobre 2021.
- Délibération afin de valider une modification des statuts du SIAHBVA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Basse Vallée de l'Ariège) au sujet de l'adresse du siège social. Approuvé à la majorité; 12 pour.
- Délibération pour vente, à Mr et Mme MOREL, d'une parcelle communale de 79m2,

située au hameau de Brustiés. Mise à prix 560€. Mme MOREL , représentée par Mme JUSTROBE ne participe pas au vote. Approuvé à la majorité; 11 pour.

- Délibération pour les travaux du SDE09 sur la seconde tranche de la rénovation de l'éclairage public. (rénovation coffret A et Leeds) Cela concerne 70 points lumineux. La facture est de ; 36200€ . Le SDE09 subventionne 40% soit 15000€. Reste à charge de la commune, 21200€.

Les travaux devraient être terminés en septembre 2025.

Approuvé à la majorité; 12 pour.

Questions diverses ;

Mr le maire va

valider les devis suivants ;

La peinture de fresques des abris bus (1500€ x2) par deux graffeurs de la région, Michael DESTREM (dit MIKZ) et Loïc PASQUELINS (dit LOWICK)

L'achat de 3 bancs

(940€ HT), d'une balise de sécurité afin de signaler la sortie sur route de la porte de l'épicerie « le petit Vernet » (83,81€ HT) et d'un panneau signalant la largeur du pont à 4m50 (52€10 HT)

Pour les travaux prévus aux ateliers municipaux (wc et douche) l'entreprise Dupuy doit nous rappeler cette semaine pour fixer la date de début des travaux. Si pas de nouvelle vendredi, Mme Arbefeuille se charge de les re-contacter.

Mr Melet s'inquiète de l'état du ruisseau de Lafargue à hauteur du cimetière et du ruisseau du Moulin au niveau du chemin des près. Il craint qu'il y ait débordement lors de grosses pluies.

Mr le maire informe qu'il y a

des périodes de nettoyage dont les documents sont sur son bureau.

Mr Melet lui rappelle une discussion avec Mr Giudice, référent du SYMAR (Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières du Val d'Ariège) qui autorise ce nettoyage sur les zones critiques.

Mr Melet fait aussi part

du mécontentement des habitants de la commune quant à l'entretien du cimetière.

Mr le maire informe qu'un essai est en train d'être effectué avec un désherbant « bio » et qu'il a déjà été appliqué sur la partie du « nouveau cimetière ».

Une discussion

s'engage sur la possibilité de goudronner les allées ou d'enherber tout le cimetière ; les deux solutions ont un coût non négligeable .

Mme Delpech demande que l'on contacte le prestataire de la téléphonie afin qu'il change la dénomination du N° de la mairie ; en effet il semblerait que lorsque la mairie téléphone à un habitant cela s'affiche « cimetière du Vernet 09700 » ou « camp du Vernet »

Mr le maire nous

informe que les tests de « mise en charge du pont » seront effectués le 18 juillet de 8h à 12h.

A cette occasion la circulation sera interdite aux véhicules.

Mr le maire nous informe avoir reçu une demande pour un « food truck » gaufres/frites le mercredi soir sur la placette de la rue Fargaud, à côté de l'épicerie/bar. Pas d'objection du conseil municipal

LA SEANCE EST LEVÉE À 22h34.